



COMITE 35

BADMINTON

Championnat d'Ille-et-Vilaine

Adultes

Saison 2024-2025

RÈGLEMENT



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT



FFBad



Introduction

Le Comité organise pour la première fois le **Championnat d'Ille-et-Vilaine Adultes**.

Dans notre département qui, rappelons-le, est le premier en termes de nombre de licencié-e-s (9360 !), une telle compétition manquait dans le paysage breillien !

Nous allons ouvrir cette compétition afin que tous les niveaux soient représentés. Celle-ci est donc ouverte sur 4 séries N, R, D et P, en inscriptions libres.

Malheureusement, il faudra limiter le nombre d'inscrits... La sélection sera faite au CPPH et le nombre de joueurs retenu par catégorie restera à déterminer en fonction de l'échéancier et du nombre d'inscrits.

Attention donc, ce n'est pas la date d'inscription qui sera le critère à prendre en compte.

En espérant vous voir nombreuses et nombreux adhérer à ce projet !

Belle fête du Badminton à tous !

1 Généralités

- 1.1 Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions de la Fédération Française de Badminton et le Règlement Particulier de la Ligue de Bretagne de Badminton.
- 1.2 Le Championnat d'Ille-et-Vilaine Adultes est organisé par le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine de Badminton.
- 1.3 Le club support pour cette première édition est le BCPF.
- 1.4 Il se déroule les 17 et 18 mai 2025 à Antrain et Tremblay (Antrain : 5 terrains de double et 2 terrains de simple – Tremblay : 7 terrains de double).
- 1.5 Le Championnat d'Ille-et-Vilaine Adultes 2024/2025 est autorisé sous le n° (en cours).
- 1.6 Les juges-arbitres de la compétition sont M. Richard SELTRECHT et M. Fabrice FONTAINE.

2 Participation

- 2.1 Seuls sont admis à participer les joueurs licenciés dans un club d'Ille-et-Vilaine.
- 2.2 Sont autorisées à participer les catégories d'âges suivantes : minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans.
- 2.3 La compétition est ouverte aux joueurs N-R-D-P.
- 2.4 Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h à 23h00 et le dimanche de 8h à 17h.

3 Séries

- 3.1 Les séries N-R-D-P seront proposées.
- 3.2 Le comité d'organisation arrêtera un nombre d'inscrits par catégorie. Pour ce faire, il retiendra les inscriptions par ordre décroissant de CPPH. Le nombre de joueurs retenu sera déterminé après la date limite d'inscription en fonction du nombre d'inscrits et de l'échéancier prévu.
- 3.3 L'ordre d'arrivée des inscriptions n'est donc pas un critère de sélection.
- 3.4 Le CPPH retenu est celui du jeudi 17 avril 2025.

4 Inscriptions

- 4.1 Les inscriptions sont libres pour les 3 tableaux.
- 4.2 Un joueur peut s'inscrire sur 2 tableaux : simple et double ou mixte et double (**pas de possibilité de s'inscrire en simple et en mixte**).
- 4.3 Double et mixte : une paire sera obligatoirement affectée dans la série du joueur le mieux classé de la paire.
- 4.4 La date limite des inscriptions est fixée au **lundi 5 mai 2025**.
- 4.5 Si le nombre d'inscrits s'avère trop faible dans une série, celle-ci sera annulée.
- 4.6 Les inscriptions sont à faire via BadNet.
- 4.7 Le règlement en ligne est obligatoire.
- 4.8 Tarifs : un tableau : 12€ - deux tableaux : 14€.

5 Echéancier

- 5.1 Les tableaux de simple et de mixte seront, dans la mesure du possible, joués, dans leur intégralité, le samedi.
- 5.2 Toutefois si l'échéancier ne permet pas le respect des horaires prévus, le Comité se réserve le droit de reporter les phases finales au dimanche.
- 5.3 Les doubles se joueront le dimanche.
- 5.4 Si l'échéancier et le nombre d'inscrits le permettent, 2 sortants par poule seront envisagés. A défaut, un seul sortant par poule sera retenu.

6 Forfaits

- 6.1 Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés.
- 6.2 Avant le tirage au sort, si un des joueurs de la paire est forfait il a la possibilité d'être remplacé par un autre joueur.
- 6.3 Après le tirage au sort, si le joueur (simple), un joueur de la paire ou la paire est forfait, le premier joueur, la première paire, en liste d'attente sera retenue (cf. :7.2).

7 Liste principale et Liste d'attente

- 7.1 Les inscriptions sont possibles jusqu'au 5 mai. Après cette date, le joueur retenu dans sa série, en fonction du CPPH, est placé dans la liste principale.
- 7.2 Les autres inscrits, non retenus sur liste principale, seront placés en liste d'attente.
- 7.3 Une liste d'attente par série sera mise en place.

8 Volants

- 8.1 Les volants sont à la charge des participants.
- 8.2 Les volants plumes sont de rigueur pour toutes les séries. Exception faite pour la série P dans laquelle les joueurs pourront, d'un commun accord, jouer en plastique.
- 8.3 Le Comité fournit les volants uniquement pour les finales à raison de 2 volants. Un 3^{ème} volant pourra être fourni sur demande.

9 Convocations

- 9.1 Les convocations seront disponibles sur BadNet à partir de la date du tirage au sort, au plus tard le mercredi précédant la compétition.

10 Titre de champion

- 10.1 Le championnat Seniors d'Ille-et-Vilaine attribue les titres de champion d'Ille-et-Vilaine dans 5 disciplines : Simple Homme, Simple Dame, Double Hommes, Double Dames et Mixte ; dans 4 séries : N-R-D et P.

11 Récompenses

11.1 Les vainqueurs, finalistes et demi-finalistes seront récompensés d'une médaille.

11.2 Toutes les séries seront récompensées également.

11.3 Il n'y aura pas de lot en argent.

Toute participation à ce tournoi implique l'entière adhésion au présent règlement.